

Patrimoine d'Ardèche

Bulletin de la Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche

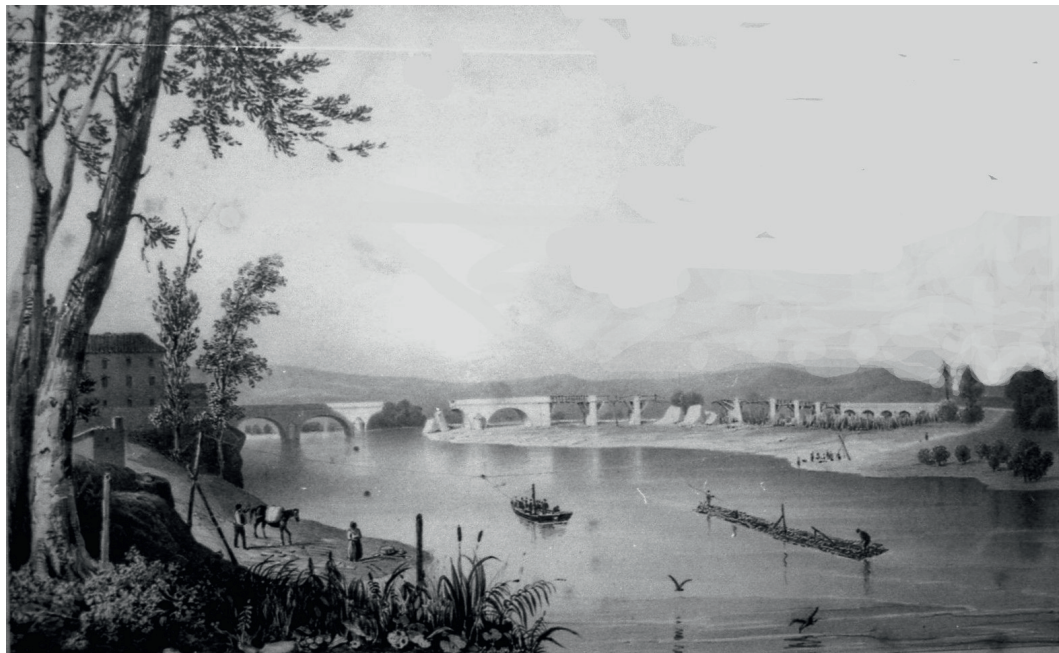
www.patrimoine-ardeche.com



ÉDITO : missions et Transmissions

La Sauvegarde vient de perdre un de ses présidents (2000-2010): Guy Delubac, décédé en octobre, était un humaniste et un « honnête homme », à même de parler aux « petits propriétaires » comme aux « grands élus ». A la manière des sages africains qui meurent, une bibliothèque vivante a disparu, tant ses centres d'intérêts et ses implications étaient multiples et son érudition savante.

La Sauvegarde se devait de lui rendre hommage.



Son départ nous replace face à l'avenir: qui va prendre le relais de cette génération d'érudits qui s'engageait pour le patrimoine ardéchois? Car d'autres disparitions (Léon Chareyre en décembre) viennent nourrir ce souci; nous avançons en âge et certains souhaitent reconsidérer leurs activités. Devant cette page blanche à remplir avec de nouveaux passionnés, jeunes mais disponibles, force est de constater que le renouvellement n'est ni acquis ni spontané.

La Sauvegarde a fait le point sur ses forces et ses faiblesses. Grace aux compétences de ses membres, elle est légitime dans de nombreuses commissions pour les diagnostics de projets; elle est à même d'organiser des audits, et d'aider les collectivités en manque d'ingénierie: des fiches d'accompagnement ont été établies à ce sujet. Elle ne cesse d'alerter sur la protection et la réhabilitation nécessaire de sites remarquables, et de publier à cet effet (voir le détail dans votre bulletin).

Elle organise des visites ciblées sur des sites emblématiques comme celle de l'**atelier de vitraux Bulard** à Saint Alexandre (Gard), celle du **site de Rompon** pour sa nécessaire protection, mais aussi celle du « **pont cassé** » de **Saint Just** qui nous a sensibilisé à la vie et la mort des ponts. A ce sujet un passionné, Gérard Robert en a identifié plus de 2 500 sur l'Ardèche dans son livre: « **l'Ardèche des ponts** »: la Sauvegarde est partie prenante dans leur... sauvegarde (cf. le site* et le pont/béalière sur la Veyruègne).

D'autres **ouvrages au fil de l'eau (levades, béalières, divers canaux et autres aménagements hydrauliques)** sont abandonnés, voire détruits, alors qu'avec le dérèglement climatique, la maîtrise de l'eau redevient d'actualité. Avec eux, irrigation, industrie et tourisme sont complémentaires. Ils participent aussi à gérer les flux torrentiels de nos cours d'eau, et à augmenter la biodiversité; Il est de notre devoir de les préserver.

Une exposition valant échanges d'idées permettrait de montrer la richesse et la diversité des nouvelles utilisations de notre patrimoine comme d'en faire ressortir le potentiel d'évolution. Les acteurs du développement territorial le souhaitent; et les offices de tourisme demandent de « la matière » pour enrichir les visites. Avec les associations qui œuvrent pour animer et améliorer notre cadre de vie, il nous faut être présents sur ces nouveaux enjeux.

Emmanuel Avon Vice-Président

*Le site permettant d'accéder à l'inventaire des ponts est: [Ponts d'Ardèche/Grox](https://ponts.dardèche.com)

Sommaire

Hommage à Guy Delubac2

Sorties de la Sauvegarde

Sortie du 7 septembre2
Protection du site de Rompon8
Pont béalière de Féouzet..... 11
Vals-les-Bains 12

Anniversaire MATP 13

Hommage à Léon Chareyre 14

Aides de la Sauvegarde..... 15

Brèves..... 16

Hommage à Guy Delubac (1933 – 2023)



Guy Delubac est né à Grenoble, dernier d'une fratrie de quatre enfants, dans une famille aux vieilles racines ardéchoises, connues depuis les années 1300. Il était très attaché à Montpezat, où la maison familiale l'a vu revenir fidèlement, jusqu'à son décès en octobre 2023. Cet attachement profond ne s'est jamais démenti, malgré une vie professionnelle largement internationale.

Il avait en effet choisi par passion la géologie, discipline qui amène non seulement à voyager dans le temps, à grandes enjambées de millions d'années, mais aussi à parcourir de vastes espaces sur la Terre.

Guy entra dans cette carrière par la grande porte de l'Ecole Supérieure de Géologie de Nancy et ces études furent l'occasion d'une rencontre majeure de sa vie, celle de Simone, qu'il épousa en 1960 et qui fut sa compagne fidèle tout au long de son existence.

Après un service militaire de 27 mois au Sahara, associé aux premiers essais nucléaires français, il y eut deux ans à Madagascar, puis quatre ans aux mines de Zellidja (Maroc) pour le traitement du minerai de plomb et de zinc. C'est là que l'auteur de ces lignes et son épouse eurent la grande chance de faire connaissance avec Simone et Guy en 1968.

Suivirent dix ans à Sept-Îles (Québec), pour le traitement du minerai de fer exploité dans le grand nord par une compagnie

américaine. C'est pendant ce séjour que naquit leur fille Florence.

De retour à Paris en 1979, Guy accomplit de longues missions au Sénégal pour le compte de la Société des Phosphates de Taïba.

En préretraite à partir de 1992, il effectua des vacances d'ingénieur-conseil en Finlande et en Suède, ainsi qu'au Burundi où elles furent interrompues par de graves troubles régionaux. Ce fut aussi le moment où il rejoignit l'*Amicale des Ardéchois à Paris*.

Guy et Simone s'installèrent ensuite définitivement à Montpezat, se réfugiant à Aubenas pendant l'hiver, et Guy se consacra dès lors à sa passion pour le patrimoine ardéchois et devint président de la *Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche* de 2000 à 2010, vice-président de plusieurs associations : *Liger* (architecture traditionnelle du Plateau ardéchois), *Association albenassienne des Amis du Patrimoine*, *Route des églises romanes du bassin de l'Ardèche*, ainsi qu'administrateur de *Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*.

Il s'engagea aussi fortement dans la Société géologique d'Ardèche, les Enfants et Amis de Montpezat, les Vieilles Maisons françaises, l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de l'Ardèche et fut membre du Rotary d'Aubenas-Vals.

La *Sauvegarde* bénéficia tout particulièrement de son talent d'organisateur (création d'un bulletin trimestriel et mise en place de réunions de travail régulières) et de son souci constant de lui assurer une place importante parmi les associations patrimoniales, grâce à des contacts suivis avec celles-ci ainsi qu'avec les élus et l'administration ; ce qui permit notamment la signature d'un contrat avec le Département garantissant une subvention annuelle.

Guy fut un président exceptionnel, d'une distinction et d'une efficacité reconnues par tous ses interlocuteurs, un homme dont la clarté d'esprit se traduisait à l'écrit comme à l'oral par une expression précise, concise et élégante, et un ami attentif, discret et toujours disponible.

Guy, ami très cher, tu ne cesses de nous accompagner.

Pierre Court

Sortie le 7 septembre 2023 en sud Ardèche et Gard voisin Chapelle Saint-Sulpice, église de Saint-Just d'Ardèche, « pont cassé », atelier de vitraux de Saint-Alexandre (30)

La Sauvegarde avait déjà manifesté son intérêt pour le patrimoine du Gard voisin, notamment en visitant le vieux village d'Aiguèze en 2008 (bulletin n° 8). Elle vient d'en donner un nouveau gage en concluant dans un atelier de vitraux gardois une journée d'abord consacrée à des édifices romans ardéchois : chapelle Saint-Sulpice-de-Trignan (Saint-Marcel) et église de Saint-Just. Les vestiges d'un pont sur l'Ardèche ont formé le trait d'union entre les deux territoires, un pont audacieusement lancé en 1764 sur cette rivière capricieuse.

Chapelle Saint-Sulpice à Saint-Marcel-d'Ardèche

Cette chapelle se situe sur le plateau calcaire qui s'étend entre la vallée du Rhône et les Gorges de l'Ardèche ; isolée dans un bosquet au milieu des vignes, elle a un charme particulier lié à son environnement.



Historique :

En réalité, elle n'a pas toujours été isolée. Ce secteur a connu une occupation humaine et une mise en valeur anciennes. On connaît la présence ici de grands domaines agricoles à l'époque romaine. Georges Massot pense reconnaître Trignan dans le nom d'un propriétaire Artinius entre les 1^{er} et 3^e siècles. Comme ailleurs dans la région, très tôt, un culte chrétien s'est installé dans ces grands domaines, ainsi à Saint-Julien-la-Renne à Saint-Marcel, Saint-Ferréol, Chalon, et Saint-Marcellin du Liby à Bourg-Saint-Andéol. La chapelle actuelle semble avoir succédé à une construction carolingienne (IX^e -X^e siècle) dont subsistent des éléments sculptés.

L'histoire de l'édifice est liée à la présence des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, ordre militaire né à l'occasion des croisades. Une commanderie existait à moins d'un kilomètre, vers le sud-est depuis le XII^e s (Saint-Jean-d'Artignan). Daniel Le Blévec estime que l'église pourrait avoir été construite par la famille de Baladun ou Balazuc, proche des Hospitaliers, au début du XII^e s. Acquisée par ces derniers qui possédaient tout le secteur elle est affectée à la célébration du culte pour les habitants du hameau de Trignan; elle sert donc d'église paroissiale pendant tout le XIII^e siècle. A partir du XIV^e, elle n'est plus le centre d'une paroisse et dépend de celle de Saint-Marcel.

Comme d'autres églises, elle souffre des guerres de Religion; ce sont les Hospitaliers qui la remettent en état en 1635 (ouverture de la porte sud, suppression d'une tribune, reconstruction du clocher et remplacement du toit de lauzes par des tuiles). Ceci afin d'abriter des fondations pieuses? Une chapelle de dévotion? Ou pour devenir la chapelle des Hospitaliers devenu l'Ordre de Malte?

D'où vient le vocable « Saint-Sulpice »? D'un des deux évêques de Bourges des VI^e ou VII^e siècles, ou de celui de Saint-Paul-Trois-Châteaux, martyr au III^e siècle? Sur le tableau

conservé à l'intérieur de l'édifice, estimé du XVII^e, on reconnaît un évêque avec un crucifix et la Vierge.

La chapelle a-t-elle été le lieu de miracles? Pierre Pontal rapporte une coutume selon laquelle des parents dont un enfant souffrait de maladie de peau (la teigne) le roulaient nu sur la pierre d'autel, afin d'obtenir la guérison par l'intermédiaire du saint.

Visite :

Il s'agit d'un édifice de petite taille comme les autres chapelles qui subsistent dans la région, 15 m de long sur 5,5 m de large. Elle se compose d'une courte nef de deux travées couvertes d'une voûte en berceau plein cintre appareillée prenant appui sur des arcs de décharge latéraux, dispositif assez habituel qui permet d'alléger les murs gouttereaux. Les pilastres présentent des tailles en chevrons.

A l'est, l'abside est pentagonale, et chacun des pans correspond, à l'intérieur, à autant de niches peu profondes et voûtées en cul de four. De telles niches se retrouvent dans l'ancienne église Saint-Jean-Baptiste de Meysse, la chapelle de Mélas au Teil, l'église Saint-Pierre de Ruoms et la contre-abside de l'église de Bourg-Saint-Andéol.

Les ouvertures sont rares et petites: deux fenêtres dans l'abside, une petite baie cruciforme, non romane, sur le mur pignon, une au sud de la première travée et une au sommet de la façade ouest.

Une porte à demi enterrée au nord communiquait avec le cimetière. La porte principale, romane ou XVII^e, orientée au sud, pour des raisons climatiques, le mistral en particulier. Les murs apparaissent en petit appareil calcaire irrégulier avec des joints larges. On observe de nombreux trous de boulins, disposés à des niveaux différents selon les travées. De larges contreforts supportent les murs gouttereaux.

Les réemplois :



Une des particularités de cet édifice réside dans le nombre important des réemplois. On en comptait neuf avant l'acte de vandalisme de 1976. Deux ont été volés dans le contrefort sud-est, et un a été dégradé à droite de la porte lors de la tentative d'extraction. Ils proviendraient du chancel carolingien du précédent lieu de culte.

La majorité se trouve sur les murs extérieurs; un aurait été retrouvé à l'intérieur près de l'entrée de la tribune, caché par le plâtre. Ils représentent des entrelacs et des grappes

de raisin. Ce sont des types habituels à l'époque carolingienne (VIII^e-IX^e) selon Micheline Buis.

Sur un pilier de chancel carolingien qui sépare les fidèles du chœur, où se déroule la célébration de l'eucharistie, des représentations de la vigne et du blé sont en lien avec la liturgie. De plus, le thème de la vigne et des sarments est souvent évoqué dans la Bible.

On observe aussi, au bas de la façade occidentale, une grande dalle en réemploi, servant de pierre angulaire, avec l'épithaphe: « Dans ce tombeau, repose Ingiranus, de bonne mémoire, très fidèle laïc, plein de foi et de toute vérité, qui mourut les ides de mai ». Cette pierre remonterait à la fin du X^e ou au début du XI^e siècle. Sur le mur ouest, se situent deux pierres à cupule, en réemploi.

La chapelle est actuellement interdite à la visite en raison de fragilités au niveau de la tribune.

Marie-Solange Serre

Bibliographie

LAFFONT (Pierre-Yves) : *Châteaux du Vivarais, pouvoirs et peuplement en France méridionale du Haut Moyen Age au XIII^e siècle*. Presses Universitaires de Rennes, 2009.

RAIMBAULT, Michel (dir) : *De la Dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche*, éditions de l'Ibie, 2008.

BOUSQUET Marie et Paul, *Eglise romanes en Ardèche*, Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche, 2008.

L'église de Saint-Just d'Ardèche

Nous nous trouvons ici aux limites du Gard et du Vaucluse. Le village se situe un peu en hauteur par rapport aux quartiers inondables à la confluence de l'Ardèche et du Rhône, qui s'est déplacée au fil des siècles.

Une économie riche et variée s'y est développée pendant l'Antiquité, de l'agriculture avec probablement de la vigne, mais aussi de l'artisanat (on a retrouvé des restes d'ateliers de céramique), et surtout du commerce. Pendant le Haut Empire, c'est un carrefour d'axes de communications avec transbordements entre eau et terre. Il s'agit d'un croisement de voies nord-sud par la Vallée du Rhône, avec des voies vers l'ouest et l'Auvergne par Gras, Valvignères et Alba et, peut-être, vers l'est par le Tricastin. Un pilier votif dominait l'ancienne confluence; des éléments importants en sont conservés au musée lapidaire d'Avignon. Une épithaphe se voit dans l'église.

Saint-Just est connu sous le nom de Lagernate ou Legernate à l'époque carolingienne, fin IX^e ou début X^e. C'est le centre d'une viguerie, une circonscription territoriale comprenant Saint-Just, Saint-Martin et Saint-Marcel. Au X^e siècle, le nom de Lagernate est associé à l'église Saint-Just.

Pierre-Yves Laffont évoque le village comme un rare castrum ecclésiastique en Vivarais, c'est-à-dire un ensemble d'habitats ceinturé de remparts sans château. Il semble avoir été constitué uniquement de l'association église-habitat groupé-fortifications. Les fortifications pourraient être de la fin du XIII^e, mais la datation reste à confirmer.



Le nom « Saint-Just » évoque le très haut Moyen Âge (Pierre-Yves Laffont). L'église est mentionnée dans le diplôme de Charles le Chauve en 877. S'agirait-il d'un des premiers évêques de Lyon, d'origine vivaroise qui vécut en Vivarais vers 350, mais qui, épris de solitude, se serait enfui en Egypte où il serait mort en 390.

Visite :

Extérieur

L'entrée primitive se situe au sud dans le prolongement de la première travée. Le portail présente un court tympan, dépourvu de décor avec un important linteau rectangulaire entouré d'une moulure profonde. Deux colonnes reçoivent la voussure surmontée de chapiteaux ornés de feuillages.

L'appareil de maçonnerie est composé de moellons grossiers avec des pierres de taille uniquement pour l'entourage des baies, les chaînages d'angle et les contreforts.

Intérieur

On retrouve ici le type d'église romane habituel de la région tel qu'on l'observe à Saint-Pierre-de-Larnas ou de Cousignac à Bourg-Saint Andéol. Il s'agit d'un édifice à deux travées précédées par un transept saillant. Le chevet se compose de trois absides voûtées en cul de four. Ces dernières étaient-elles ouvertes par une baie? L'abside centrale est maçonnée en pierres de taille. La voûte de la nef est en forme de berceau légèrement brisé. Une coupole sur trompes se situe à la croisée du transept.

On observe des modifications postérieures: allongement de la nef et création d'une nouvelle ouverture, construction de deux chapelles latérales et d'une tribune.

Cette église bénéficie de vitraux récents. Dans l'abside et les bas-côtés nord et sud, trois vitraux ont été réalisés en 2001 par

l'atelier Cottaz, un temps maître verrier à Loriol dans la Drôme. Dans le chœur, on reconnaît les symboles eucharistiques de l'eau, du blé et des raisins. Le nom du donateur y figure aussi : Paulette Mazet. A droite, il s'agirait de la Vierge et, à gauche, de la colombe du Saint-Esprit au-dessus d'une représentation du Buisson Ardent dans le Sinaï. Des vitraux de mosaïques aux couleurs vives du XX^e siècle éclairent la tribune et les bas-côtés.

L'épithaphe de Valerius Petronicus est conservée et exposée dans le bas-côté sud. Elle se compose de 5 lignes :

*Dis Manibus
Valerio Petro
Nio Petronius
Seuerinus filio
Pientissimo*

On observe la présence d'une ascia très effacée sur le côté gauche. L'ascia un outil antique, semblable à l'herminette, symbole funéraire, très fréquemment représentée en Arles et jusqu'à Lyon entre le 1^{er} et le 3^e siècles dans les lieux de commerce, de circulation des hommes et des biens. C'est un indice de plus attestant une activité commerciale d'importance à Saint-Just pendant l'Antiquité romaine.

Les combles

Cette église permet, de façon assez exceptionnelle, d'observer la partie supérieure de la toiture romane. En effet, à une date inconnue, on en a construit une autre au-dessus, peut-être pour des raisons d'étanchéité. Ainsi, nous pouvons

découvrir la première en circulant sur ce qui pourrait être l'ancien chemin de ronde car l'église était intégrée dans le système de défense du village.

La nef, plus haute que le transept, est couverte de lauzes calcaires de petites dimensions, tandis que le transept apparaît, couvert de dalles de pierre.

Au passage, on voit le massif occidental en pierre de taille qui entoure la coupole. Le clocher, bien postérieur (XVII^e ?), est posé sur celle-ci.

Nous tenons à remercier chaleureusement Mme la maire de Saint-Just qui nous a honorés de sa présence pendant la visite et nous a permis de manger au frais dans une salle par une journée de canicule. Nous tenons aussi à remercier les services techniques de la commune pour leur aide matérielle efficace.

Marie-Solange Serre

Pour en savoir plus : le site de la Sauvegarde

COMMISSION des affaires culturelles de Saint Marcel d'Ardèche : *La chapelle St Sulpice*, 2003

LE BLEVEC, Daniel, *Les Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem en Bas-Vivarais : la Commanderie de Trignan XII^e, XIII^e siècles*, colloque MATP, Privas, 1985.

PONTAL, Pierre : *La Chapelle St Sulpice*, Revue du Vivarais, 1955, p 119 à 129.

RAIMBAULT, Michel (dir) : *De la Dent de Rez aux Gorges de l'Ardèche*, éditions de l'Ibie, 2008

Le « pont cassé » et le pont actuel sur la rivière Ardèche



Le passage de la rivière Ardèche proche de son confluent avec le Rhône a toujours été difficile. Les gués, plus en amont, ne sont utilisables qu'une partie de l'année et obligent à faire un détour. La batellerie, avec notamment l'usage de barques

à fond plat, associée à des ports sommaires situés de part et d'autre de la rivière, reste des siècles durant le seul moyen pratique de la franchir.

En 1689, le Pays de Vivarais décide de faire effectuer des réparations importantes *au grand chemin de la rive droite du Rhône allant de la rivière Ardèche au Teil*; le notaire Breton¹ chargé de l'enregistrement déclare: « *le chemin est sur un champêtre appelé le Gravas ou Sablas où l'on peut aborder aisément à tous les endroits où le port peut être placé suivant les divers états où se trouve la rivière car, lorsqu'elle est forte il faut monter le bateau à plus de 500 toises... lorsque la rivière n'est ni trop forte ni trop basse on met le port beaucoup plus bas.* »

Les ports, simples endroits d'accostage se déplaçant au gré de la rivière, existent jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, où un projet de construction d'un pont se concrétise.

Le premier projet.

Etabli en 1754 par les Etats du Languedoc il est mis en adjudication l'année suivante; la réalisation de l'ouvrage est attribuée à un entrepreneur de Montpellier, le suivi des travaux étant confié à Henri Pitot, ingénieur et ancien directeur des Travaux Publics de la province.

L'ouvrage construit alors à environ 4000 m en amont de l'embouchure de l'Ardèche, se compose de cinq arches plein cintre de 20 m d'ouverture, auxquelles s'ajoutent six arches plus petites formant la rampe, sa longueur totale étant d'environ 130 m. Ces travaux, commencés en 1756, ne s'achèvent qu'en 1764, après de multiples difficultés dues aux nombreuses crues de la rivière et du Rhône, à un budget primitif insuffisant et à des contentieux avec les propriétaires riverains. La réception des travaux a lieu en octobre 1764, l'ingénieur Pitot qualifiant le pont d'« un des plus grands et beaux ouvrages de la province, plus considérable que le nouveau pont du Gard. »

Cependant, la liaison avec Saint-Just reste malaisée pour les charrettes et les rouliers, parfois interrompue par les crues qui créent de nouveaux bras dans la rivière; pour l'améliorer, la rampe est rallongée de dix nouvelles arches complétées d'une digue de 2 km, les travaux étant terminés en 1786.

L'ouvrage seul, entièrement en pierre, comprend alors vingt et une arches et a une longueur de 340 m entre les murs des culées extrêmes.

L'âge d'or du pont en pierre, assurant un passage commode et gratuit, prend fin le 11 novembre 1790, lors d'une crue extraordinaire: dix arches furent emportées, créant deux brèches. Pendant la période révolutionnaire, peu favorable aux réparations, on mit en service un bac à traile.

En 1802, sur l'initiative du préfet Caffarelli, un arrêté ministériel fixe les conditions de mise en adjudication du rétablissement du pont, l'adjudicataire prenant à sa charge la construction de huit travées en bois et bénéficiant de la jouissance du droit de passage pendant 47 ans.

Après bien des vicissitudes, la crue d'octobre 1827 fait de gros dégâts au pont, le rendant inutilisable à nouveau; le bac à traile est remis en service.

Les ingénieurs se rendent compte qu'un pont avec petites arches, n'est pas viable sur une rivière torrentielle telle que l'Ardèche. A cette époque Marc Seguin commence à être connu pour ses ponts suspendus (son premier ouvrage sur le Rhône à Tournon date de 1825). Un projet de pont suspendu est envisagé, mais il est abandonné. Le concessionnaire finit par réparer le pont existant (1833-1835) et le remet en service. Rafistolé, mal entretenu, il est dangereux. La crue du 20 septembre 1846 occasionne des dégâts tellement importants qu'on juge inutile de le réparer à nouveau.

Le pont actuel : du pont suspendu au pont métallique

Les projets élaborés dans les années 1848 à 1850 conduisent à entreprendre la construction d'un pont suspendu de trois travées égales de 95 m d'ouverture, à 200 m en aval du pont en pierres. Les travaux se poursuivent jusqu'en 1854, date à laquelle les entrepreneurs demandent la résiliation de



Le nouveau pont (pont actuel sur la RD 86) en 1998 (Alain Fambon)

¹ Pierre Breton, notaire à Bourg, ADA 2 E 16332

leur contrat, ce qui est accepté; les culées et les deux piles construites ont alors une hauteur d'un peu plus de six mètres.

La catastrophe du pont d'Angers de 1855 réduit considérablement l'intérêt pour les ponts suspendus, si bien qu'on abandonne le projet en cours de réalisation pour lui substituer un pont métallique fixe. L'exécution du tablier métallique en tôle et fer forgé est confiée à la société Schneider du Creusot.

L'inauguration du nouveau pont a lieu le 18 août 1861; l'ingénieur Vigouroux, chargé du suivi des travaux, en rappelle l'historique: « *l'administration prit en considération, le 22 juin 1856, la proposition des ingénieurs du département de substituer un pont fixe au pont suspendu commencé... Il fut décidé que l'on construirait trois nouvelles piles au milieu des trois intervalles de 95 m et que le pont fixe aurait six travées en tôle de 45,26 m d'ouverture chacune. Tel est le projet qui a été réalisé* ».²

Pour l'essentiel de l'ossature, culées, piles et support du tablier, c'est le pont de 1861 qui est toujours en place aujourd'hui après 160 ans d'existence. Il résiste à la crue de septembre 1890 qui coupe la RN 86 et emporte une partie de la voie ferrée. Par la suite il est réaménagé, mais seule la partie supérieure est modifiée avec une chaussée élargie.

Le « pont cassé »

Du pont en pierre de 1764 il ne reste qu'une arche et une pile, connues sous le nom de « pont cassé ». Fort heureusement, le projet de le détruire dans les années 2000 pour des raisons de sécurité n'aboutit pas. Depuis sa consolidation et la suppression des fondations des piles encore présentes dans le lit de la rivière, la rive de Saint-Just d'Ardèche offre une belle plage de sable qui fait le bonheur des touristes et des baigneurs avec, en toile de fond, les restes majestueux de l'ancien pont.

Alain FAMBON

La visite de l'atelier Bulard

La Sauvegarde s'est ensuite rendue à l'atelier de vitraux de la famille Bulard à Saint-Alexandre (30). Tandis qu'une partie du groupe visitait les locaux où se réalisent la confection et la restauration de vitraux anciens, l'autre partie visitait l'église avec Madame Bulard.

Monsieur Bulard nous expliqua avec beaucoup de détail la confection et la restauration des vitraux anciens, le judicieux choix des couleurs du dessin, du montage des plombs sertissant l'ensemble du vitrail ainsi que les techniques de recuit pour la fixation des couleurs.

De son côté madame Bulard évoqua la construction de l'église, la qualité d'exécution et le choix des matériaux qui font de cette charmante église un monument attachant dans un site fort agréable.

Cette église a reçu trois vitraux réalisés par l'atelier Bulard, pour remplacer ceux qui avaient été détruits par la tempête de 1964. Ces trois nouvelles oeuvres, de style figuratif, ont été conçues pour avoir une signification spirituelle en lien avec la paroisse.

² Rapport Vigouroux, 1861, ADA 2 S 30/7

Menace sur le Prieuré clunisien Saint-Pierre et le plateau de Rompon Sortie Le Pouzin le 10 juin 2023 - Le patrimoine du Pouzin en trois stations :



L'église Sainte-Madeleine, le pont romain et le prieuré Saint-Pierre

Le site clunisien du prieuré Saint-Pierre, dit Couvent des Chèvres, et son environnement, sur la commune du Pouzin, sont menacés malgré la protection de 500 mètres ISMH (Inscription sur la liste supplémentaire des monuments historiques depuis 1927). Un projet d'extension de la carrière, anciennement Lafarge et aujourd'hui propriété de la société Delmonico-Dorel, signifie la destruction de tout un périmètre archéologique. En effet ce plateau dans son ensemble, renferme les vestiges d'une occupation humaine depuis au moins trois millénaires : occupations néolithique, romaine, paléochrétienne et médiévale jusqu'au XVII^e siècle.



Dolmen âge du bronze



Monnaie romaine

Ce site de hauteur domine la confluence du Rhône avec la Drôme à 308 m d'altitude. C'est un lieu très prisé des randonneurs du GR 42 A. La faune sauvage (les reptiles, dont le très rare lézard ocellé, des chauves-souris), est protégée par un espace Natura 2000.

L'association *Avenir du Prieuré Saint-Pierre de Rompon - Le Pouzin*, (APSPRLP), a été initiée en 2014, à la demande de l'entreprise Lafarge et de la mairie du Pouzin, pour sauvegarder, sécuriser et valoriser le site dans le respect de son environnement. Une convention de partenariat entre le propriétaire, les mairies du Pouzin et de Rompon, la Fédération Européenne des Sites Clunisiens et l'Association APCSPRLP, a permis la réalisation d'une première tranche de travaux en 2019. Une nouvelle convention n'a pu aboutir avec le propriétaire actuel, Delmonico-Dorel, du fait de ses projets d'extension dans le périmètre du site protégé, ce qui met en péril des vestiges encore en élévation, et particulièrement la zone gelée en 2003 suite au diagnostic INRAP.

En 2003 en effet, parce que la Société Lafarge prévoyait déjà d'étendre la zone d'extraction de sa carrière, le Service Régional d'Archéologie avait fait réaliser un sondage pour déterminer le potentiel archéologique du site environnant les ruines du prieuré. Cette fouille préventive a révélé les restes

méconnus d'une imposante muraille du V^e siècle. On ne peut aujourd'hui observer cette découverte car les vestiges ont été recouverts, pour préservation, par des merlons de terre. Le rapport de fouilles des archéologues: Oliver Darnaud, Emmanuel Ferber et Pierre Rigaud peut être consulté sur le site *Persée, Archéologie du Midi Médiéval*, sous le titre: « Le Couvent des Chèvres au Pouzin: découverte d'un site fortifié de hauteur tardo-antique ». En voici un extrait:

« Le Couvent des Chèvres fait partie des forteresses rurales tardo-antiques dont l'apparition marque une nouvelle forme d'occupation des sols. Avec ses probables 5 ha de superficie, le Couvent des Chèvres s'inscrit parmi les grandes places fortes. Ses remparts maçonnés, flanqués de tours de plan rectangulaire, sont aussi des éléments caractéristiques que l'on retrouve sur certains sites [...]. Comme ces derniers, la forteresse est implantée sur un plateau bordé de falaises [...] la superficie susceptible d'être protégée suggère une importante occupation humaine. La présence d'une église dès la mise en place des fortifications. L'existence de l'église Saint-Pierre, dont les ruines dominant encore le lieu, semble pouvoir être reconnue par les textes de la fin du VII^e s.

On sait que lorsque Rodolphe donne une église sur la montagne de Rompon, à la fin du VII^e s., l'église Saint-Pierre est déjà en activité. Ce détail pourrait renforcer l'hypothèse selon laquelle, l'église et le site auraient pu être fondés simultanément. Rien ne permet cependant de déterminer si, à cette date, la forteresse en est toujours une. »

La Société Lafarge avait gelé ce périmètre mais le nouveau propriétaire projette d'amputer toute la partie occidentale comprenant les tours et l'escalier comme décrit dans le schéma ci-dessous « Plan du bastion occidental ».

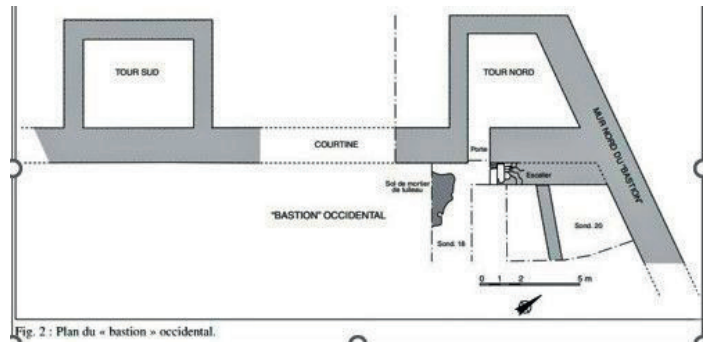


Fig. 2 : Plan du « bastion » occidental.



Vestige du mur d'enceinte de la citadelle



L'enquête publique pour la révision du P.L.U. de la ville du Pouzin, et à laquelle l'APCSPRLP a répondu, vient de s'achever le 26 mai 2023. Si la mention des deux sites patrimoniaux est bien signalée: Le pont romain et le prieuré clunisien, le périmètre légal de protection de 500 mètres n'apparaît pas sur le document final et opposable. Or, le front de taille de la carrière est déjà à une centaine de mètres des vestiges de l'église et le chemin d'accès emprunté par le GR 42 est déjà en surplomb au-dessus du front de taille.

Malgré des rapports étroits avec les services de l'Etat chargés du patrimoine dans le département de l'Ardèche, en Région (DRAC, SRA et MH), et deux réunions organisées par le préfet le 22 mars, puis le 29 juin en présence des propriétaires, d'un représentant de la DREAL, de deux représentants du SRA /DRAC, de l'ABF, l'association n'a pas réussi à démêler la complexité juridico-administrative du dossier; spécificité de la législation concernant les carrières dans ce cas de figure, confrontée au code du patrimoine concernant un périmètre protecteur MH.

L'inquiétude est grande, partagée par les associations patrimoniales du département: La Fédération Européenne des Sites Clunisiens, la Fondation du Patrimoine, la FARPA (Fédération Ardéchoise de la Recherche Préhistorique et Archéologique), Patrimoine Huguenot, Cévennes Terre de Lumière, d'autres encore rejoignent le collectif, et, bien sûr, La Société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche.

Rappel d'un peu d'histoire du prieuré clunisien Saint-Pierre:

Le prieuré médiéval Saint-Pierre est donc l'héritier d'un long passé. Le lieu, au Haut Moyen-âge marque la montée en hauteur et la fortification de l'habitat, qui succède à l'agglomération antique portuaire du Pouzin installée sur un nœud de communication important.

Le prieuré fait partie des rares monastères fondés en Vivarais par l'ordre de Cluny. L'implantation de ce monastère bénédictin s'effectue dans la région qui correspond, en grande partie, au département de l'Ardèche actuel. C'est à la suite d'une donation datant du X^e s. qu'il vit le jour. Il est situé dans le diocèse de Viviers.

Il s'enrichit rapidement durant les trois premiers siècles de son existence, grâce aux nombreuses donations en terres et autres biens mobiliers et immobiliers que lui font les fidèles et aux paroisses que lui confie l'évêque de Viviers en 1192 (Creyssac, Saint-Julien, La Voulte, Saint-Symphorien, Saint-Cierge-la-Serre, Saint-Martin de Rompon, Saint-Martin de Lubilhac, Saint-Etienne du Lac à Privas. L'ensemble des maisons de l'ordre clunisien suivra le même processus, jusqu'au XIII^e s. environ. Ces maisons dépendantes sont situées surtout dans la vallée du Rhône et le Bas-Vivarais, à proximité des voies de communication. Le prieuré étendait ses dépendances jusque dans la Drôme.

Le prieuré est un lieu de vie spirituelle et économique, permettant l'existence d'une communauté de moines plus ou moins importante. Elle est dirigée par un prieur et dépend d'une abbaye mère. Le prieuré Saint-Pierre se trouve sous la

dépendance directe de Cluny dès 977, il héberge une douzaine de moines et reçoit des maisons qui deviennent ses propres dépendances. Ces dépendances rendent compte directement au prieuré qui lui-même rend des comptes à l'abbaye de Cluny. La charte de fondation du monastère Saint-Pierre de Rompon par Silvius est datée de l'année 977: « je donne tout à cette Maison de Dieu, à cette condition que l'abbé Don Mayol et sa congrégation construisent en cet endroit même un monastère et y envoient des moines... »

Charte de fondation du monastère Saint-Pierre de Rompon. Année 977.

« Eglise sacro-sainte construite en l'honneur des Apôtres Pierre et Paul où Don Mayol préside. An nom de Dieu, moi Silvius et mon épouse nommée Gwilis et notre fils nommé Guillaume, pensant à la miséricorde de Dieu et l'effacement de nos péchés, pour que le Seigneur miséricordieux daigne diminuer le fardeau de nos péchés, et pour le rachat de nos âmes, par amour pour elle, nous donnons à la susdite Eglise placée sous le vocable des bienheureux Apôtres Pierre et Paul (et sise) au lieu appelé Monastère de Cluny, une partie de nos biens, (ceux qui sont) sis dans le pays de Vivarais, dans le territoire de Saint-Alban, dans le mont appelé Rompon (à savoir) ce mont lui-même et les deux églises construites sur ce mont, avec les dîmes et les revenus presbytéraux. Ces biens ont pour frontières et pour limites: à l'Est, le fleuve appelé Rhône; à l'ouest la rivière appelée Chambaud; au nord, la rivière appelée Montelier; de l'autre, au vent (sud), le cours d'eau dit Ouvèze. Tout ce qui se trouve inclus, à l'intérieur de ces frontières et qui m'appartient légalement, je le donne tout entier et intégralement à cette Maison de Dieu. Et je donne à cette Maison de Dieu, dans un autre lieu-dit Le Poulet, près du fleuve appelé Rhône, bois et terre, et prés et pâturages et rivières et sources, eaux, cours d'eaux, tout et absolument tout ce qui se trouve en ce lieu, pour que (cela) dépende du pouvoir de Saint-Pierre, de même qu'au mont Rompon; je donne tout à cette Maison de Dieu, à cette condition que l'abbé Don Mayol et sa congrégation construisent en cet endroit même un monastère et y envoient des moines. Et si nous-mêmes ou si quelqu'un voulait contester cette donation ou voulait (vous) inquiéter, qu'il ne puisse revendiquer ce qu'il réclame, mais qu'il vous paye une somme de tant et autre somme de tant égale à la plus-value résultant éventuellement de l'amélioration des biens; et qu'il ne revendique pas ce qu'il réclame, amis que (les choses) demeurent fermes, appuyées sur ce contrat. Je donne en outre, douze serfs à cette Maison de Dieu pour y servir éternellement ».

S (eing) d'Alman, S (eing) de Rostain, S (eing) de Lambert, S (eing) d'Oduin, S (eing) de Bernard. Fait dans la maison D'Evrard, prêtre, sous le règne du roi Conrad an 40.

Quelques éléments bibliographiques:

Cécile Perroud-Christophe: *Considérations sur les temps obscurs de la Montagne du village de Rompon le vieux, et l'histoire du prieuré*. Editions Horvath, Roanne, 1978
Robert Saint-Jean, article dans la revue du Vivarais, années 1970

J. Dupraz, C. Fraisse, *Carte Archéologique de la Gaule 07*, 2001, notice le Pouzin, pp. 306-309

(1) Emmanuel Ferber et Pierre Rigaud: « Le couvent des chèvres, un site fortifié du V^e siècle de notre ère ». *Ardèche Archéologie*, N°21, 2004, p.31-34.

Barré Natacha: *Prieuré Saint-Pierre de Rompon: Etude archéologique du bâti*, Université Lumière Lyon 2, 2012-2013.

(2) Gary Duchez: « Trois nouveaux dolmens à Rompon », *Ardèche Archéologie* N°36, 2019, pp. 27-29.

Le collectif des diverses associations et instances, défenseurs de la préservation du patrimoine local, multiplie les interpellations, les pétitions, auprès des habitants des communes de Le Pouzin et de Rompon directement concernés par l'amputation d'un lieu qui leur est cher, et auprès de tous ceux qui ne comprennent pas pourquoi les lois de protection du patrimoine ne sont pas appliquées sur ce site, : notamment le **périmètre de protection de 500 mètres** d'un monument inscrit à l'inventaire du patrimoine. Le front de taille est déjà à 120 mètres et le carrier a le projet de poursuivre jusqu'à 50 mètres du prieuré, ce qui fragiliserait l'édifice, notamment par les tirs de mines. L'accès au site, par le chemin d'accès, GR 42, devient dangereux car **les 10 mètres légaux du front de taille au chemin**, ne sont pas non plus respectés.

Le député Hervé Saulignac a soumis une question écrite au gouvernement, la ministre de la Culture a deux mois pour répondre, la préfecture de l'Ardèche, et la Préfecture de Région sont au courant des autorisations illégales d'exploitation de la carrière signées par les services de préfecture de région qui ont conduit au conflit d'aujourd'hui. Une réunion avec le cabinet conseil des propriétaires et les représentants des associations patrimoniales, s'est tenue le 11 janvier 2024, pendant laquelle les enjeux de la conservation du site ont été évoqués. L'importance de ce site pour ce qu'il représente dans l'histoire, depuis les premières traces de la présence humaine sur les lieux a été rappelée, ainsi que la double protection absolue que la loi assure: les éléments en élévation encore présents, mais également ce que le sol peut receler qu'aucune exploitation, quelle qu'elle soit, ne peut mettre en péril. En l'état, et en application de la loi, l'activité de la carrière doit maintenant être arrêtée. La nouvelle préfète s'est rendue sur le site le 12 janvier, elle a donc pu constater l'enjeu environnemental et patrimonial de l'avancée de la carrière.

Une affaire à suivre car elle concerne toute une politique de respect du patrimoine face au primat de l'économie.

Dominique Buis et Joëlle Dupraz

Le pont béalière du Féouzet (Albon/Issamoulenc/Saint Pierreville)

Alertés par le descriptif de Gérard Robert reportant dans son ouvrage « **l'Ardèche des ponts** »*, l'existence d'un rare pont à double usage et deux niveaux (béalière en dessous d'un chemin rural), le tout enjambant la Veyruègne, nous avons pu, grâce aux apports de Gérard Barras (Ardelaine), André Chandresris (Maisons Paysannes de France), de l'auteur de

l'ouvrage et de son épouse, en reconstituer le fonctionnement exceptionnel: le parcours commence par une prise d'eau située sur une levade à 100 m en amont du pont; un large canal (un mètre environ) alimentait au début du XIX^e siècle deux moulins puis, après leur destruction, une « fabrique de soie ». La particularité de cet aménagement réside dans le fait



que l'eau, après avoir actionné une imposante roue à aubes, ne retournait pas directement au ruisseau mais le traversait par un canal construit sous le pont afin d'alimenter d'autres fonctions en rive droite.

Cette combinaison, sur un même pont et dans le même sens, d'un large canal surmonté d'un passage public, est une prouesse technique qui semble unique en Ardèche.

Cet ingénieux complexe mérite un travail de recherche historique auprès des deux communes concernées, (Albon et Issamoulenc), ainsi qu'un audit technique orienté vers la reconstruction de la partie effondrée. Il faut noter en effet, que ce qu'il reste du pont correspond à une « poutre », reste d'une voûte maçonnée, suspendue au-dessus de la rivière sans guère de soutien; ce qui présage une prochaine chute, et/ou des difficultés pour une reprise en sous-œuvre. Les

projets et options de restauration sont divers: la réouverture d'un chemin de liaison entre communes, avec son intégration dans l'activité touristique et économique du secteur (gîte); l'exploitation de la force motrice est aussi pertinente (un moulin est mentionné à Féouzet depuis le XIV^e siècle et le droit d'eau probablement fondé en titre). D'autres idées peuvent surgir de ce lieu à diverses facettes, dont la réalisation dépendra du positionnement des maîtres d'ouvrages

André Chandesris (MPF) est en recherche des acteurs concernés (Communes, Intercommunalités, PNR Parc, propriétaire(s)), et une réunion de synthèse sera utile pour apprécier la faisabilité d'une implication de la Sauvegarde.

*Ce pont porte le N° 1974 dans l'inventaire accessible sur internet via: [Ponts d'Ardèche/Grox](https://ponts.dardèche.groix.fr/)

VISITE DE VALS-LES-BAINS Avec les Ardéchois à Paris, le 3 août 2023

Vals-les-Bains, étoile du thermalisme ardéchois, ville accueillante au sein du PNR des Monts d'Ardèche, a reçu en 2023 la visite estivale de l'Amicale des Ardéchois à Paris. Nous étions une soixantaine à converger dès le matin vers la mairie, avant de nous séparer pour visiter alternativement le quartier historique et la maison Champanhet

Le quartier historique, étagé sur la pente entre mairie et château, nous fit gravir d'abord un pittoresque lacs de calades, se fauflant sous des voûtes ou entre de vénérables façades, puis des volées d'étroits escaliers, à l'approche des vestiges du château. L'arrivée au belvédère terminal nous ouvrit un panorama grandiose, avec une vue saisissante sur le moutonnement des toits de tuiles de la ville, entourant le clocher de l'église Saint Martin, de style néo-gothique, dont nous avons vu au retour les intéressants vitraux.

La maison Champanhet, près de la mairie, est une demeure historique portant le nom d'une famille qui a participé, avec les Galimard, à l'essor du thermalisme. Elle abrite aujourd'hui, à côté de l'office de tourisme, un musée des traditions et savoir-faire des Cévennes d'Ardèche, qui présente outils anciens et artisanat local et propose des projections de films.

Passant en rive gauche, nous avons ensuite regagné le quartier thermal, pour déjeuner au Grand Hôtel des Bains, édifice de style « belle époque », dominant l'Etablissement thermal et proche de plusieurs sources d'eaux minérales. Dans sa vaste salle à manger, avant les premiers coups de fourchettes, Jean-Paul Ribeyre, ancien maire de Vals-les-Bains et longtemps administrateur de la Sauvegarde, a évoqué quelques sombres épisodes du temps de la Seconde Guerre mondiale, notamment la période où avaient été internés, dans les chambres de l'hôtel transformées en cellules, des adversaires du gouvernement de Vichy, résistants et personnalités politiques, dont Paul Reynaud et Vincent Auriol.

A la fin du repas, l'Amicale des Ardéchois à Paris, procéda à la traditionnelle attribution annuelle de bourses à deux élèves particulièrement méritants, cérémonie conduite conjointement par Astrid Marchial Tauleigne, nouvelle présidente de l'Amicale, et par la sénatrice Anne Ventalon, adjointe au maire chargée de la culture, de l'éducation et de la communication.



Quittant l'abri douillet de l'hôtel, nous sommes allés, sous le soleil brûlant, à la découverte de trois sources de la fameuse eau de Vals, sous la conduite du docteur Eric Jouret, président du Sithère, syndicat réunissant les trois communes thermales d'Ardèche.

Notre première visite honora la plus ancienne, la Dominique, dont la porte d'entrée affiche la date de 1602 gravée dans la pierre. L'eau est ici captée dans une petite grotte taillée dans la roche, au sol couvert d'un beau tapis orange d'oxyde de fer car, comme toutes les sources de Vals, la Dominique donne une eau ferrugineuse, naturellement gazeuse et bicarbonatée sodique.

A la Camuse et à la Désirée, visitées ensuite, nous avons surtout vu des tuyaux, des robinets et des pompes, décor plus fonctionnel que pittoresque.

Histoire d'eaux encore, notre dernière visite fut pour l'Etablissement thermal, construit il y a plus de deux siècles mais entièrement rénové entre 2004 et 2020. Dans le bâtiment d'accueil, une série de robinets permet de déguster les divers « crus » d'eau de Vals en libre-service. Au-delà, dans un patio accueillant, des curistes goûtaient calme et repos sous les palmiers.

Vision d'un bonheur paisible, comme une invitation à revenir à Vals-les-Bains.

Pierre Court

Quarantième anniversaire de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent

Nos amis de Mémoire d'Ardèche et Temps Présent fêtaient le 18 novembre dernier les quarante années d'existence de leur association dans la belle salle Agora de Guilherand – Granges. C'était l'occasion de rappeler le considérable travail mené par cette association d'abord autour du thème de l'histoire de notre département. Le président actuel, Philippe Duclaux et le président honoraire, Pierre Ladet, ont tour à tour rappelé l'évolution progressive de l'association et les enjeux qu'elle s'est donnée pour répondre au besoin social et culturel d'une revue départementale en prise avec son temps : mieux connaître le passé, en publiant les thèmes de recherche d'un nombre important de collaborateurs ; mais également donner à mieux comprendre le présent d'un département en permanente évolution, démographique, technologique, qui attire une population toujours plus importante après avoir connu une période de dépression démographique parfois catastrophique pour certaines communes pendant un siècle.

C'est notamment ce qu'a rappelé Pierre Ladet, avec une rétrospective des temps forts, des thèmes traités dans le contenu de la revue, et se remémorant également que dans ce laps de temps beaucoup de chercheurs professionnels ou amateurs éclairés qui ont contribué à parfaire nos connaissances par leurs travaux, nous ont hélas quittés. Ainsi les noms de Maurice et Elise Boule, Henri Guibourdenche, Michel Rouvière, Jean-Louis Bertrand, Georges Durand et, très récemment notre président honoraire de la Sauvegarde Guy Delubac, et bien d'autres qu'on ne peut tous citer. Ils ont été appelés à notre souvenir, en évoquant les apports importants

qu'ils ont eu dans la dynamique associative ardéchoise, donnant ainsi des outils de grande qualité pour comprendre l'histoire locale de notre société.

Notre ami Dominique Dupraz, directeur honoraire des Archives départementales de l'Ardèche, en fin analyste de l'histoire, a montré comment le cheminement de l'association a peu à peu ouvert le champ de ses recherches à différentes disciplines permettant des synergies pour traiter les sujets du présent : la sociologie, la géographie, etc. se sont combinées pour apporter de nouveaux regards sur le département en cours de changement. Ainsi, du bulletin ronéoté des premières années à la couverture jaune, jusqu'à la revue actuelle d'une grande qualité technique, peu à peu les thèmes de recherche se sont diversifiés pour toucher l'ensemble des domaines : la culture, le tourisme, l'aménagement territorial, la littérature, les sciences...

L'après-midi était consacré à un moment de divertissement avec Chloé Gabrielli, conteuse, et le chanteur Ponpon, permettant de constater que culture et humour sont toujours de mise.

Pierre Ladet posait le matin l'interrogation ; l'association a-t-elle répondu aux attentes qu'elle s'était donnée ? Assurément, Mémoire d'Ardèche et Temps Présent, association qui a fait de l'histoire son cheval de bataille, est maintenant totalement entrée dans l'histoire du département de l'Ardèche.

Bernard Salques

Actualités de la commission Patrimoine Industriel de l'Ardèche

Cette commission, informelle, et qui tient à le rester, s'est donnée pour mission pour l'année 2024 de dresser un inventaire des aménagements hydrauliques présents ou ayant été présents sur un certain nombre de cours d'eau ; le travail est en cours sur la Borne, la Ligne, la Volane et la Bezorgue, la Glueyre et la Payre. Le CA de la société de Sauvegarde des Monuments Anciens d'Ardèche est bien représentée dans cette commission. Guy Delubac avait été présent dès sa constitution, Pierre Court et Bernard Salques ont successivement pris le

relais accompagnés de Maryse Aymes (Société Géologique) et Colette Véron (Fédération Des Moulins de France).

Le film « Empreinte vivante, le patrimoine industriel en Ardèche » n'en a toujours pas fini de tourner et d'être demandé plus de deux ans après sa sortie ! Les projections continuent à travers le département, et il totalise plus de 7000 vues sur You Tube.

UNE FIGURE DU HAUT PAYS : LÉON CHAREYRE (1932 – 2023)



La diversité de l'assistance aux obsèques de Léon Chareyre, le 11 décembre à Sainte-Eulalie, était à l'image de l'existence du défunt qui, à partir d'activités profondément liées au terroir, avait acquis une aura débordant largement les limites de celui-ci.

Aîné d'une fratrie de six enfants, dans une famille qui possédait depuis 1742 la ferme Philip où il est né, appelée Feally dans les anciens actes notariés, il ne s'est guère éloigné de Sainte-Eulalie. Devenu soutien de famille au décès de son père, en 1952, il a exercé comme lui le métier de maçon-couvreur, devenant expert en toitures de genêts et de lauzes, et c'est à ce titre, avec l'association Liger, rejointe en 1975, qu'il a œuvré à la restauration des fermes traditionnelles de Clastre et de Bourlatier. Ce dernier chantier, lauréat du premier prix « chefs-d'œuvre en péril », ainsi que l'exposition d'une cabane au toit de genêt au Grand Palais, lui avaient valu les félicitations du président Chirac en 1988 à Paris.

Depuis son départ de la ferme natale, il habitait une maison moins rustique, immédiatement voisine, qu'il ne quittait que pour passer l'hiver à Aubenas.

Il n'a jamais cessé de cultiver son jardin, dont il était très fier, ni d'entretenir la ferme ancestrale, assurant les révisions fréquentes du toit de genêts, où il était encore monté en octobre 2023.

La notoriété grandissante de cette ferme, restée telle qu'il l'avait habitée, et la proximité du Gerbier de Jonc amenaient

de plus en plus de demandes de visites guidées, tandis que la diffusion de reportages par la télévision et d'autres media accroissait sa notoriété.

Il faut dire qu'il savait captiver son auditoire par une belle façon fleurie d'humour, appuyée sur l'authenticité de sa propre existence.

Nous avons pu constater son savoir-faire lors de la visite effectuée par la Sauvegarde en septembre 2018, durant laquelle il avait évoqué les conditions de vie à 1300 mètres d'altitude, l'implantation et la construction des bâtiments, avant de nous faire découvrir les diverses parties de cette ferme qui offre plus d'espace au bétail et à ses besoins qu'au logement des humains. Le point d'orgue de la visite avait été une démonstration de piquage de genêt en vraie grandeur, effectuée au sommet d'une longue échelle appuyée sur le toit, qu'il avait escaladée avec une incroyable aisance, montrant que l'homme de 86 ans conservait une bonne part de la souplesse et de la force du cascadeur qu'il avait été dans sa jeunesse.

Originalité remarquable de la visite, la chienne de la maison y participait à sa façon : toujours en tête, elle s'arrêtait à chaque point d'intérêt et savait repartir au bon moment.

Léon Chareyre, dont la famille possédait la ferme Philip depuis près de trois siècles, s'est employé, jusqu'à son dernier souffle, à faire connaître et à préserver ce bâtiment, resté dans une authenticité rare et inscrit en 2018 à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Le plus bel hommage à lui rendre sera d'agir vite pour sauvegarder et transmettre intact aux générations futures cet héritage superbe et fragile.

Pierre Court



Aides de la Sauvegarde aux restaurations de patrimoine

Cette année 2023 encore, la Sauvegarde a aidé un certain nombre de projets même s'ils semblent plus difficiles à conduire pour leurs porteurs et, par conséquent, à suivre pour les financeurs. Les coûts de restauration sont toujours plus lourds, et la recherche de cofinancements devient nécessaire. Bien souvent la Sauvegarde n'intervient qu'en apportant un complément d'aide. En ce sens, faute de pouvoir intervenir sur de grands projets, pris aujourd'hui en charge notamment par la Fondation du patrimoine ou la Mission Bern, c'est prioritairement vers le petit patrimoine non classé ni inscrit, que la Sauvegarde a choisi de faire porter ses efforts. Néanmoins, aucune intervention n'est exclue, dès lors que la demande d'aide présente un intérêt certain, ou inclut une dimension culturelle forte.

Protection des vitraux de l'église de Chauzon

L'église Saint-Pierre-aux-liens de Chauzon est relativement récente puisque, construite à la fin du XIX^e siècle (1885), elle est caractéristique des choix esthétiques néogothiques de cette période, remplaçant la très vieille église de la paroisse sise en contrebas du village, à côté du cimetière, par une construction en croix latine et agrémentée de très beaux vitraux de la même période. C'est l'atelier Augustin Thiéry, peintre verrier de Lyon qui a exécuté les panneaux qui garnissent les baies. Leur bon état de conservation a incité la commune à faire reprendre les éléments extérieurs des murs, et faire protéger les vitraux par des plaques de polycarbonate permettant la circulation d'air autour des panneaux.

Financement de la Sauvegarde : 1 000 €

Peintures de l'église Saint-Jean-Baptiste de Malbosc

Très éloignée, la commune de Malbosc, aux confins de l'ancienne Uzège, est un village du schiste, un peu à l'écart des chemins habituels : l'église Saint-Jean-Baptiste se présente sous la forme de deux bâtiments en continuité, une église médiévale du XII^e siècle et une église plus récente construite au XIX^e siècle au moment d'une plus forte démographie. L'église médiévale présente une double nef, et un autel à la Vierge dans l'une d'elle. Des peintures murales du XVIII^e siècle y ont été retrouvées récemment, comportant des décors de vases et de bouquets de fleurs, des oiseaux tenant dans leur bec des rameaux d'oliviers, l'ensemble évoquant des scènes rustiques. Malheureusement, l'état de ces peintures était très dégradé et nécessitait une première intervention de consolidation du support afin de permettre une restauration des peintures dans un deuxième temps par la restauratrice, Séverine Haberer.

Financement de la Sauvegarde : 1 400 €, pour plus de 10 000 € de travaux réalisés.

Dévégétalisation de la tour de Joyeuse à Montréal

La commune de Montréal est propriétaire de l'une des tours, dite « de Joyeuse », tour de surveillance du site des mines de Largentière aux XI^e et XII^e siècles, inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Ce patrimoine médiéval est fragile et nécessite une attention continue. En l'occurrence, des végétaux (figuiers, lierre, notamment) se sont enracinés dans les joints des parois ainsi que sur la

partie sommitale, créant le risque de désordres majeurs. Les travaux réalisés dans le courant de l'année 2023 ont permis de dégager les parois et reprendre les arases de la tour au mortier de chaux, autorisant de meilleurs écoulements des eaux pluviales.

Financement de la Sauvegarde : 1 000 €, pour une facture de plus de 35 000 €.

L'oculus d'Ajoux

La petite commune d'Ajoux possède une petite église au hameau de Greytus. S'il ne s'agit pas d'un patrimoine exceptionnel, l'église représente, en plus des quelques offices religieux qui s'y déroulent encore, un site de rencontres entre les habitants dispersés le long de la vallée de l'Auzenet. Située sur un promontoire rocheux, l'église à une nef simple, consacrée à Notre-Dame de l'Assomption, a été rebâtie certainement au XVII^e siècle sur les fondations médiévales, et remaniée à de multiples reprises. La commune a souhaité améliorer ses conditions d'accueil et la doter d'un vitrail de l'artiste coréenne Bang Hai Ja, demeurant à Ajoux, Lumière née de la lumière. Bang Hai Ja est connue internationalement et a travaillé avec de très grands musées, notamment en France le Musée Cernuschi. Les travaux ont été réalisés par l'atelier Glasmalerei Peters Studios. Bang Hai Ja n'a malheureusement pas pu voir ce vitrail posé : elle est décédée à Aubenas le 15 septembre 2022.

Financement de la Sauvegarde : 1 000 € sur un coût total de 9 000 €

La Ferme de Clastre à Sainte-Eulalie

La Sauvegarde soutient depuis de nombreuses années l'association Liger qui anime la ferme de Clastre, à Sainte-Eulalie, autour des techniques liées aux toitures de genêt et de lauses. Elle inaugurerait le 10 juin dernier à l'occasion de son assemblée générale annuelle la fin de trois ans de travaux de consolidation des charpentes et du mur septentrional qui donnait de fortes inquiétudes. Le lieu est maintenant accueillant et permet d'envisager la suite de la valorisation du site <https://www.liger-ardeche.org/>. La Sauvegarde a apporté cette année encore une aide pour l'entretien de la toiture de genêt.

Financement de la Sauvegarde : 2 000 € pour un coût total de plus de 3 500 €

Bernard Salques

Les sorties : il était prévu une sortie à Saint Marcel/Saint Georges les Bains le 14 mars. Mais une étude de « sécurisation » lancée par les services de l'Etat sur ce même jour, nous a amené à la reporter; report prévisionnel à l'automne.

Autres sorties :

21 juin à Borée.

Une sortie est prévue à l'automne à Saint-Romain-d'Ay

L'objectif de la Sauvegarde est d'organiser 4 sorties par an. Nous essayerons de le tenir cette année.

N.B. : les dates sont susceptibles de changer, ne serait-ce que vis à vis de la météo : à suivre sur le site de la Sauvegarde et par les informations en interne.

Assemblée Générale : elle aura lieu le 6 avril à la Voulte, à 9h30, à la salle Lucie Aubrac (place Etienne Jargeat).

Repas pris sur place sur inscription préalable avant le vendredi 26 mars. Merci d'envoyer le chèque à Bernard SALQUES, 183 bas village – Mas de Gimond – 07200 FONS, accompagné du règlement par chèque à l'ordre de la Sauvegarde des Monuments Anciens de l'Ardèche, avec nom, prénom et nombre de personnes (le prix du repas est de 29 euros par personnes).

Renouvellement des membres de la Sauvegarde à la commission des sites et paysages de la DDT dans le collège des personnes compétentes

Dominique de Brion ayant souhaité quitter son poste de titulaire est remplacée désormais par Colette Véron jusque là remplaçante. Jean-pierre Willot est désormais remplaçant.

Nouvelles de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme

Elle vient de sortir le n° 37 de sa revue « Drome patrimoine ». On y découvre les nombreuses restaurations auxquelles l'association a apporté une aide financière et un appel aux dons pour la restauration des vitraux de la collégiale Sainte-Croix à Montélimar. Est signalée la publication de deux ouvrages concernant le patrimoine archéologique du département, l'un sur l'histoire de l'atelier monétaire de Montélimar, l'autre, « le PEGUE une aventure archéologique en Drôme provençale » dressant « un état des lieux actualisés des connaissances sur l'oppidum du Pègue » et sur le village.

Patrimoine d'Ardèche

Société de Sauvegarde des Monuments anciens de l'Ardèche

Siège social : Archives départementales de l'Ardèche
Place André Malraux – 07000 Privas

Adresse postale : 183 bas village – Mas de Gimond – 07200 FONS

Directrice de la publication : Dominique de Brion

Comité de rédaction :

E. Avon, P. Court, J.-F. Cuttier, C. Veron

Crédits photographiques :

E. Avon, D. Buis, P. Court, J. Dupraz, A. Fambon, M.S. Serre

Impression : Impressions Fombon – Aubenas 07200

ISSN : 2101-6771

Dépot légal : À parution

Adhésion à la Sauvegarde : 25 € individuel / 30 € couple et collectivité
A faire parvenir à Bernard SALQUES, 183 bas village – Mas de Gimond – 07200 FONS
La Sauvegarde laisse aux auteurs la responsabilité de leurs propos.